

## 🕒 Durée

Une demi-journée, **3h30**

## 📅 Dates, lieux

Consultez notre site web

## 👤 Public visé

Personnel, cadre et gérant de restaurant, métiers de bouche et industrie agro-alimentaire

## 👥 Nombre de stagiaires

5 stagiaires minimum

## 📌 Aucun prérequis nécessaire

## 🔍 Recherche de l'adéquation besoins du stagiaire/formation

Un questionnaire est envoyé au stagiaire avant la formation pour connaître ses besoins et ses spécificités

## 📋 Évaluations des connaissances acquises

- Évaluation des connaissances en début de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Enquête de satisfaction en fin de séance

## 📄 Validation de la formation

Remise d'une attestation de formation

## 📖 Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel/visioconférence
- Utilisation de projection de diaporama et des vidéos
- Réalisation d'un quiz par chapitre
- Mise en situation « clients »
- Échanges dynamiques entre participants et le formateur

## 👤 Intervenants

Experts et formateurs consultants métiers

## ♿ Accessibilité

La formation est sous la responsabilité du référent handicap de l'organisme de formation. Le local est pré-identifié pour répondre aux besoins. Le plan d'accès de la salle est mis à disposition



## Objectifs

- + Connaître la démarche d'évaluation des risques
- + Mettre en place ou mettre à jour l'évaluation des risques professionnels
- + Assurer la rédaction du Document Unique en fonction des spécificités de l'établissement et selon les exigences du code du travail

## 📄 Contenu

Étude, en amont de la formation, des documents suivants (transmis par l'établissement)

- Document unique (si existant)
- Liste des changements depuis la dernière mise à jour du Document Unique (travaux, changement de machines, changement d'activité (exemple : ajout de livraison, ...))
- Plan des locaux
- Inventaire du matériel
- Plan de production et volume d'activité
- Registre des accidents et incidents du travail et déclarations des accidents du travail

## Le Document Unique (théorie)

- Présentation du Document Unique (objectif, constitution, mise à disposition, mise à jour)
- Présentation de la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Critères d'appréciation de la gravité et de la fréquence de l'accident
- Méthodologie de la rédaction du Document Unique (définition des unités de travail, les dangers, l'analyse et le classement des risques, mise à jour des documents)
- Étude des documents existants présents (liste citée dans « Étude en amont de la formation, des documents suivants, transmis par l'établissement »)
- Définition des unités de travail

## Le Document Unique (pratique)

- Sélection d'une unité de travail et évaluation des risques professionnels sur le terrain
- Mesures de maîtrise et classement des risques identifiés sur le terrain
- Mesures préventives et rédaction du Document Unique
- Mise en place d'un plan d'action de prévention
- Traçabilité
- Contrôles microbiologiques

## € Tarifs

- **Tarifs public et financement OPCO**
  - coût inter : **300,00 €/stagiaire (3h30)** / Taux horaire : 85,71 €
  - coût intra : sur demande de devis
- **Tarif Pôle Emploi**
  - coût inter : **300,00 €/stagiaire (3h30)** / Taux horaire : 85,71 €

Tarifs nets exonérés de TVA (exonération de TVA justifiée par l'article 261-4-4 du Code général des impôts)